



Une conférence entre soi d'I.S.Rivers porte sur des fleuves, qu'ils soient naturels (quel % ?) ou fortement anthropisés (quel % ?). Elle vise à favoriser un croisement des approches et un dialogue entre tous les acteurs dogmatiques (excluant toujours les vrais acteurs). En clair : des actes militants pour les rivières dites sauvages, sans barrages et sans eau.

Mises au point

1) Les fleuves « naturels » doivent être très rares dans les pays industrialisés tellement l'homme n'a eu de cesse de les aménager, d'abord pour sa survie, puis 1000 ans plus tard, pour contribuer à l'essor industriel.

2) le qualificatif d'expert est un titre protégé par la loi. Un expert de demain n'existe pas légalement. C'est le candidat d'hier, ayant pu obtenir son agrément, qui est devenu expert. Point. Il n'existe pas d'experts autoproclamés, même pour faire le buzz médiatique.

3) Porter un uniforme ou un doctorat qualifiant « d'expert » par assimilation un intervenant, insiste bien sur le fait qu'il cherche une reconnaissance expertale pas forcément infondée, mais légalement non établie. La qualification semble donc usurpée ?

4) Nous avons la même objection quand la presse qualifie souvent très aléatoirement un technicien GPN de « scientifique ». Or, dix ans d'études les séparent ! La qualification est, là encore, très largement usurpée.

Dans l'infox, le poids des mots est redoutable = plus c'est gros, mieux ça passe pour tenter d'instiguer des vérités manichéennes sur ce que doit formellement devenir la nature au 21^{ème} siècle et plus spécifiquement un cours d'eau.

Les ONG ont les moyens financiers d'embarquer le public et visent surtout à convaincre

Fleuves et grandes rivières : précisions sur les experts de l'eau
d'hier, d'aujourd'hui et de demain, toujours au doigt mouillé.

les élus.

Pour l'instant tout semble aller en ce sens, mais la jument de Michao s'en repentira.
Et nous tous aussi.